

B.T.S. AUDIOVISUEL

Année scolaire 2025-2026

CONDITIONS D'ADMISSION

Etre titulaire d'un diplôme sanctionnant des études du second cycle long.

Admission sur dossier.

Saisie obligatoire de la candidature sur le site **www.parcoursup.fr** (entre le 17 janvier et le 13 mars 2025).

DUREE DES ETUDES

Deux ans.

REGIME ETUDIANT

Les étudiants de la section de Techniciens Supérieurs bénéficient des bourses nationales d'enseignement supérieur (inscription à effectuer sur le site internet du CROUS entre le 15 janvier et le 15 mai).

HORAIRE DES COURS

Tous les cours prévus à l'emploi du temps sont obligatoires.

Extrait du règlement

Les absences prévisibles font l'objet d'une demande d'autorisation écrite adressée au conseiller d'éducation. Ces autorisations ne sont accordées que pour des raisons valables.

Une absence à un contrôle entraîne la note zéro sauf cas exceptionnel.

Tout étudiant qui s'absente des cours sans motif s'exclut lui-même de l'établissement.

L'emploi du temps s'inscrit dans l'horaire des cours de l'établissement du lundi au vendredi :
matin 8 h 00 à 12 h 00 - après-midi 13 h 30 à 17 h 30. (lundi matin début des cours à 8 h 00).

TARIFS ANNUELS

Les établissements catholiques d'enseignement se veulent ouverts à tous. Dans cet esprit, une solidarité est nécessaire. Une échelle de contribution a été établie, basée sur le montant de l'imposition.

Un relevé complet d'avis d'impôts sur le revenu (Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023) sera demandé à toutes les catégories (à joindre impérativement au dossier d'inscription, à défaut, le tarif de la catégorie D sera appliqué).

Revenu fiscal de référence

Revenu fiscal	Nombre d'enfants à charge				
	1	2	3	4	5
Tranche A	De 0 à 18 300	De 0 à 22 800	De 0 à 26 700	De 0 à 33 300	De 0 à 38 800
Tranche B	De 18 301 à 29 700	De 22 801 à 32 700	De 26 701 à 39 400	De 33 301 à 45 700	De 38 801 à 53 400
Tranche C	De 29 701 à 43 200	De 32 701 à 46 200	De 39 401 à 51 700	De 45 701 à 59 800	De 53 401 à 69 200
Tranche D	De 43 201	De 46 201	De 51 701	De 59 801	De 69 201

Tarif de la scolarité par tranche

Catégorie	Tarif annuel de la scolarité 2025-2026
A	2072 €
B	2437 €
C	2699 €
D	3031 €

Demi-pension : 1416 €

Frais divers : 160 € (estimation)

(Assurances, tee-shirt, fournitures diverses, cotisations)

*Internat possible pour quelques étudiants.
(pas d'hébergement le week-end). Tarif : 4 952 €.*

La facture annuelle est adressée fin septembre. Son règlement s'effectue par prélèvements automatiques mensuels (prélèvements le 7 de chaque mois d'octobre à juin).